



Stéphane PAUMA
Délégué Régional Pays de La Loire
Club de l'Épagneul Français
12 rue Martin Luther King
72210 La Suze-sur-Sarthe
06-32-31-01-47
pauma.sandrine@orange.fr

TEST D'APTITUDES NATURELLES (T.A.N.) DE L'EPAGNEUL FRANÇAIS
Dimanche 3 MARS 2024
72800 LE LUDE

Vous avez un épagneul français de moins de trois ans le 3 mars 2024 et/ou à faire Confirmer (plus de 1 an quel que soit son âge), cette journée conviviale est faite pour vous.

Le TAN est une épreuve facile que tout chien de chasse devrait pouvoir obtenir sans difficulté de 6 à 36 mois. Pas besoin de dressage particulier ce que nous recherchons sont les aptitudes naturelles pour : Explorer le terrain à la rencontre du gibier, négocier une émanation, Arrêter ferme le gibier (sans le bourrer ou le mettre à l'envol), ne pas craindre le coup de feu (pistolet d'alarme). Pour obtenir le TAN un épagneul Français doit quêter dans l'allure inhérente à sa race avec un galop entrecoupé de trot rapide, posséder une quête adaptée au terrain, en un mot « chasser ». Il doit arrêter, rester immobile en attendant le conducteur. S'il court sous l'aile d'un gibier qui s'envole sans son intervention ce n'est pas grave. Avant de présenter le chien au TAN il sera néanmoins utile de préparer son chien pour qu'il fasse bien la différence entre la promenade hygiénique et ce qu'on lui demande. (Règlement 2^{ème} page).

BULLETIN D'ENGAGEMENT : (Ecrire en caractères d'imprimerie) :

Nom du Chien avec affixe :
N° L.O.F. : Sexe : Date naissance :/...../..... Conducteur :
N° Tatouage/ Puce : Producteur :
Père : Nom avec affixe : N° LOF :
Mère : Nom avec affixe : N° LOF :
Propriétaire : Adresse :
VILLE : C.P. : Tél. : mail :

TARIFS :

Engagements : (Adhésions au club possibles sur place : 35€ pour 2023)

	Adhérents Club Ep. Français :	Non Adhérents :	Total
T.A.N.(seul)	Nombre X 28€	Nombre X 38€	
T.A.N. + confirmation	Nombre X 28€	Nombre X 73€	
Adhésion au Club		Nombre X 35€	
Confirmation seule	Gratuite	Nombre X 35€	
TOTAL	Paiements par chèque à l'ordre du CLUB DE L'EPAGNEUL FRANÇAIS=		

Je certifie sur l'honneur ces déclarations sincères et véritables et que mon chien n'est pas atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour du TAN. Le club décline toute responsabilité du fait de vol, perte, fuite, maladies, morsures (, etc....) et cela quel que soit le cas ou la cause. Les participants sont seuls responsables des préjudices occasionnés par eux ou leur chien. Par le seul fait de l'engagement de leur chien, les participants acceptent sans condition ni réserve l'intégralité du présent règlement. La carte d'identification et le carnet sanitaire devront être présentés lors du contrôle vétérinaire

Signature :

ATTENTION CLOTURE DES ENGAGEMENTS ET REPAS LE 10 février 2024
RENOYER LE BULLETIN D'ENGAGEMENT ET LES CHEQUES (A L'ORDRE DU CLUB DE L'EPAGNEUL
FRANÇAIS) AVANT LE 10 FEVRIER 2024) à l'organisateur :

Stéphane PAUMA, 12 rue Martin Luther King
72210 La Suze sur Sarthe

Tél. : 06-32-31-01-47 ou mail : pauma.sandrine@orange.fr

PROGRAMME T.A.N. DE L'EPAGNEUL FRANÇAIS DU 03/03/2024 A U L U D E
(SARTHE 72800) :

LIMITE ENGAGEMENTS 10/02/2024

(Obligatoire pour assurer le nombre d'oiseaux, les repas et aviser les services vétérinaires)

NE PAS OUBLIER LES DOCUMENTS DE VOTRE CHIEN :

Carnet de santé, Carte identification, Documents inscription L.O.F. (certificat de naissance : pédigrée provisoire ou pédigrée définitif) ; nécessaires pour valider la confirmation ou officialiser le TAN de votre chien.

Prendre de quoi se couvrir peut-être nécessaire en cas de pluie.

Organisateur : Stéphane PAUMA, 12 rue Martin Luther King 72210 La Suze sur Sarthe 06-32-31-01-47

Rendez-vous entre 8h30 et 9h00 Place du Mail au LUDE

Nous partirons alors en convoi sur le terrain.

Sur le terrain :

-Café et son accompagnement offert.

-Contrôle vétérinaire.

-Examen du TAN (Confirmations avant ou après à la convenance du juge).

REGLEMENT DU T.A.N. (TEST D 'APTITUDES NATURELLES)

Article 1

Il est ouvert à tous les chiens de la race âgés au minimum de 6 mois et au maximum de 36 mois le jour de l'épreuve. Les chiens ayant obtenu le TAN pourront se représenter en vue de se qualifier pour la Finale Nationale. L'épreuve sera jugée par un ou deux examinateurs qui auront rempli les conditions requises et qui seront donc qualifiés et compétents pour le comité pour examiner ces épreuves.

Article 2

Le gibier sera lâché hors de la vue du chien et de son conducteur, le parcours devra durer entre 5 et 10 minutes. Toutefois un chien qui n'aura pas rencontré d'oiseau sur son parcours pourra être repris.

Article 3

Le comportement du chien sur le terrain sera apprécié selon trois critères :

1 L'instinct de la recherche : l'examineur jugera l'ardeur et la passion du sujet dans la recherche du gibier sans trop attacher d'importance à la méthode.

2 L'instinct de l'arrêt : bien que des tapes soient admises il sera indispensable qu'une pièce de gibier à plumes soit arrêtée dans le parcours. Un arrêt hors de la vue du gibier sera exigé. Les fautes de dressage, sauf la mise à l'envol (chien qui bourre), seront sans effet sur l'appréciation finale.

3 L'équilibre : d'une manière générale l'examineur devra s'assurer de l'équilibre du chien sur l'ensemble de son parcours. Plus particulièrement, il est indispensable qu'il ne manifeste aucune réaction craintive au coup de feu.

A l'envol du gibier, un coup de feu sera tiré (pistolet d'alarme). A cette occasion, l'examineur ne devra pas exiger la sagesse au feu mais il lui appartiendra d'apprécier le degré de craintivité du sujet. Toute manifestation de peur le conduira à considérer que le troisième test n'a pas été réussi.

Article 4

A l'issue du parcours deux situations pourront se présenter :

A - L'examineur aura discerné sans équivoque :

- une passion de la chasse dans la recherche du gibier,
- un bon comportement en la présence du gibier,
- un bon équilibre notamment lors du coup de feu.

Le chien aura alors rempli toutes ces exigences et le TAN lui sera délivré.

Seront retenus pour la Finale Nationale des TAN, les chiens particulièrement brillants montrant de la passion dans la recherche du gibier, dotés d'une grande amplitude de quête avec une installation correcte sur le terrain et ayant un comportement sans équivoque face au gibier.

B - Si le chien n'a pas rempli les trois critères demandés il sera simplement ajourné et pourra repasser cette épreuve, s'il remplit la condition d'âge.

Apéritif Kir sur le terrain (avec remise suivant l'heure de fin des TAN) Repas de midi :

- Entre 13h00 et 13h30 au restaurant le Millésime 10 place des écoles 81440 Montdragon.

Restaurant gastronomique réputé prix d'un repas de groupe.

Remise diplômes (si fin des TAN tardive) résultats puis départ.